

SEANCE DU 05 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six le cinq mars à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de Laguépie s'est réuni sous la présidence de Emmanuel CROS, Maire.

Présents : Emmanuel CROS, Daniel MERCADIER, Anne PHILIPPE, Marie-Pierre PALOBART, Jean-Pierre DÉTRÉ, Philippe MARRE, Patricia CECCARELLI, Julien RIGOLE, Marc BALAT, Bernard MAGES, Julien CASTELNAU, Arne AULLAS D'AVIGNON, Pierre CROS.

Excusés : Patricia ALMENDRA, Serge REGOURD.

Convocation du 27 février 2026.

Avant de passer à l'ordre du jour, M. le Maire remercie le conseil municipal pour les 6 ans passés ensemble.

Ordre du jour :

I-Vote du compte rendu du 10 février 2026 :

Le compte rendu de la séance précédente est adopté à la majorité des membres présents, abstention de MM. DÉTRÉ et CASTELNAU qui étaient absents.

II-Inondations de février :

M. le Maire fait le récapitulatif des travaux à faire rapidement :

- tout le chemin de Frayssinet (530 mètres)
- dérasement de la route de Laval (2,5 Km)
- Escale guépienne : 786 m2 de surface à refaire
- Aire de camping-car
- chemin de St Cambraire jusqu'au Pont de la Mécanique...

L'Etat a reconnu l'état de catastrophe naturelle pour les crues de l'Aveyron et du Viaur. Pour les travaux de voirie, possibilité de demander 50% de DSEC (Dotation de Solidarité Evènement Climatique).

III-Questions diverses :

-Tournage d'un film le 26 mars à Laguépie, recherche de figurants, utilisation d'une partie du centre de secours pour les loges, la restauration et les sanitaires. La scène se déroulera derrière le centre dans l'ancienne carrière.

-Amicale des sapeurs-pompiers : Le conseil municipal accepte de verser une subvention exceptionnelle à l'amicale qui a pris en charge les repas de tous les pompiers qui sont intervenus pendant les inondations.

Séance levée à 21 heures 55.